

Les subsides

M. Lalonde: Nous ne pouvons pas changer les directives. Nous les observons.

M. Deans: Tout ce que je peux dire au ministre, c'est ceci: les libéraux exercent le pouvoir depuis si longtemps qu'ils ont peut-être l'impression que tout ce qu'ils font est bien, que ce soit vrai ou non. Et c'est une chose que je ne saurais accepter car M. Alastair Gillespie a enfreint les directives et il ne fait pas de doute que les fonctionnaires du ministère le savaient, qu'ils ont donc modifié les ordres du Conseil du Trésor par la suite pour qu'il puisse agir en toute impunité.

M. Dingwall: Monsieur le Président, je voudrais poser une question au député de Hamilton Mountain (M. Deans). Il parle d'impartialité et il se targue d'être une personne impartiale, mais il admettra comme moi que le ministre des Finances (M. Lalonde) et le vice-premier ministre (M. MacEachen) sont loin d'être stupides. Et s'ils avaient voulu faire exception pour M. Alastair Gillespie ou lui confirmer un passe-droit, dans l'espoir que les députés aux Communes et ailleurs ne s'en aperçoivent pas, pourquoi le vice-premier ministre et le premier ministre de la province auraient-ils émis des communiqués? Pourquoi auraient-ils tenu une conférence de presse télévisée à la chaîne de Radio-Canada et pourquoi aurait-il été question et du projet et du vice-premier ministre et du premier ministre de la province à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse? Pourrait-il me l'expliquer?

Et pendant qu'il a la parole, monsieur le Président, comment se fait-il qu'il a fallu 23 mois à son parti pour soulever cette affaire après que les conservateurs en eurent parlé. Ils sont restés aussi ici deux jours à attendre, puis ils sont intervenus. Pourrait-il répondre à ces deux questions?

M. Deans: Je vous remercie. Je répondrai d'abord à la dernière question. Le temps que nous avons mis à intervenir n'a absolument rien à voir à l'affaire. L'important dans tout cela c'est sûrement que, s'il y a eu infraction, on se doit, quand on s'en rend compte, de soulever la question publiquement. Si l'infraction est passée inaperçue pendant 22 ans, il reste que c'est toujours une infraction, quoi qu'on en dise.

• (1700)

Pour ce qui est des raisons qui ont incité le vice-premier ministre à aller s'asseoir sur l'estrade et le ministre de Finances à agir comme il l'a fait, il est très difficile de le savoir. C'est précisément ce qui nous a valu tout ce débat. Pour tout dire, nous doutons de leur jugement dans cette affaire.

Mme Bégin: Et nous doutons du vôtre.

M. Deans: Nous croyons que tout comme leur collègue, l'intempêtive ministre de la Santé, ils ont probablement fait erreur et reçu de mauvais conseils. Peut-être qu'avec le recul, ils sauront reconnaître, à la lumière de tous les renseignements sur les circonstances entourant cette affaire et de toute la documentation dont on dispose, qu'ils se sont trompés en agissant comme ils l'ont fait. Partant, ils ont compromis leur droit de continuer à exercer leurs fonctions.

C'est bien ce qu'on entend par responsabilité ministérielle. Quand on devient ministre, on se rend compte qu'on est responsable de tout ce qui se passe dans son ministère. Comme l'a si bien dit ce député de la Chambre des communes britannique qui a été obligé de démissionner de son poste de ministre, il

porte à son crédit toutes les réalisations de ses fonctionnaires et il accepte la responsabilité de leurs erreurs. En l'occurrence, une erreur a été commise.

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. Le temps alloué pour les questions est maintenant terminé. Passons au débat.

L'hon. Bryce Mackasey (Lincoln): Monsieur le Président, dans 45 minutes nous serons appelés à statuer sur une motion de censure pour la période des subsides prenant fin le 26 mars 1983. Il convient de noter que le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent), parlant de l'absence de normes de moralité et de la nécessité de renvoyer la question au registraire général adjoint, a cru bon de dénouer la crise par une motion de censure, sachant fort bien que la motion serait rejetée. Aucune personne sensée ne s'attend que le gouvernement soit l'artisan de sa propre défaite simplement pour permettre au registraire général adjoint d'être saisi d'une question selon le vœu de la Chambre.

Nous voyons tout de suite éclater l'hypocrisie de l'opposition qui réclame un vote sur une motion de défiance. C'est la preuve qu'ils ne veulent pas aller jusqu'au bout. On l'a bien vu aux questions qu'ils ont posées aujourd'hui. Il est aussi certain que nous allons sortir vainqueurs du vote. Comme d'habitude, ils ont voulu le meilleur de tous les mondes, une occasion, un seul jour, pour s'attaquer une fois encore au ministre des Finances (M. Lalonde). Fort bien! Je comprends le rôle de l'opposition.

M. Speyer: Vraiment?

M. Mackasey: Vous êtes nouveau ici et un peu bête et cela n'aide pas les choses.

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. J'invite le député de Lincoln (M. Mackasey) à s'adresser à la présidence.

M. Mackasey: Monsieur le Président, je m'excuse auprès de mon collègue. Je suis sincère. Je n'aime pas à être interrompu de cette façon et je ne l'ai jamais fait en 20 ans pas plus que je ne me suis livré à des attaques contre un député en particulier. Il y a une chose au sujet de la Chambre qui est importante à mes yeux. Et je ne prétendrai jamais que cela n'est pas important. En vérité, je pourrais désigner dix, 12 ou 15 députés dont celui de Bow River (M. Taylor), qui comprennent bien la Chambre des communes. Ils savent que, tôt ou tard, dans notre régime parlementaire, la Chambre des communes devient l'arène, le centre de tout le système. Pas les comités, ni les journaux, mais la Chambre des communes. Je vois que le député de Nepean-Carleton (M. Baker) veut se rapprocher de l'action. C'est un député qui, comme moi, a réussi le tour de force de répéter le même discours quelle que soit l'occasion.

La situation serait plutôt ridicule et presque amusante, mais n'est-il pas triste qu'au moment même où notre pays ploie sous le poids du chômage, où l'avenir est incertain, où la nécessité d'un nouveau budget se fait pressante et que la Chambre doit d'urgence relancer l'économie et vaincre ce chômage, les députés des deux partis d'opposition ont décidé qu'il fallait établir en toute priorité si M. Alastair Gillespie avait ou n'avait pas violé l'esprit des directives. Ils y voient même une bonne occasion d'obtenir la démission du ministre des Finances.